

Compte Rendu

Réunion du 30 avril 2015

Membres Présents : Mesdames DEJARDIN, LAGARDE, MARZINOTTO et PEFOURQUE, Messieurs BEUCHER, CAUMON, DAREYS, DELRIEU Claude, DELRIEU Philippe, LAGARDE, MARTINEZ, MERCADIER, PY, ROUGIER, TACCON et VISENTIN

Excusés : RAGUNO

Absents :

Le Président présente les documents qui ont été distribués à chaque membre :

✓ **Règlements** :

- Administratif et sportif 2015,
- Championnats de France,
- Administratif et intérieur du CD,
- Statuts du CD,
- Statuts FFPJP,
- Intérieur FFPJP,
- Pétanque + Jeu Provençal,
- CRCF, CRCJP, CRCS, CRCV,
- CDCF, CDCJP, CDCS, CDCV,
- CNCJ, CNCF, CNCS, + tir de précision

✓ **Régionaux** :

- Rôle du délégué
- Règlement

- ✓ Compte Rendu de la commission des jeunes du 14 avril 2015
- ✓ Déclaration impôts 2014

Précisions concernant les documents distribués :

Laurent Rougier précise qu'il s'agit des dernières versions disponibles sur le site fédéral.

Pour les règlements pétanque et JP, un recueil des dernières mises à jour vous sera distribué lors de la prochaine réunion de CD.

Pour ce qui est de la déclaration pour les impôts 2014, si vous souhaitez la compléter vous voudrez bien me la faire signer au plus tard la semaine prochaine. Nous devons conserver un exemplaire de ces déclarations au siège du CD.

Tous ces documents vous sont distribués ce soir afin de préciser notamment : le rôle du Président du CD et du président du jury, le rôle du délégué en concours régional, le rôle du délégué en championnat de France...

- Approbation du compte rendu de la réunion du CD du 26 février 2015

Claude Delrieu demande où en est la rencontre avec la Haute-Garonne pour les féminines pour pouvoir prévoir au niveau de l'arbitrage,

Réponse de Laure Marzinotto : la rencontre du 3 mai a été annulée.

P.V. approuvé à l'unanimité

- Précision du rôle du président et des membres d'un jury

C'est le règlement des championnats de France qui est applicable pour tout litige sur les qualifications départementales.

Je rappelle que le président du jury est le seul responsable sur la qualification, il doit se rapprocher du graphique et des arbitres pour que les décisions qui sont prises le soient pour que la qualification se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Pour que la mission du jury soit bien remplie, la solidarité des membres du jury quant à la décision prise est essentielle.

En cas de litige avec un joueur, les arbitres peuvent convoquer le jury.

Le président du jury est désigné en fonction des membres élus présents lors de la qualification, et cela en bonne entente. Le jury doit être composé de trois à cinq membres, si c'est un nombre pair : la voix du président compte double, il est déconseillé de mettre des arbitres membres de jury lors des qualifications.

Pour les qualifications, Laurent Rougier donne sa délégation de pouvoir au président du jury, pour les cas de bagarre ou autre.

Pensez à faire des rapports de jury dès lors qu'il y a eu une réunion de jury, pensez également à faire signer les témoins de l'incident sur ce rapport.

Lors des concours régionaux, le délégué sera obligatoirement président du jury, ensuite il faut mettre l'arbitre désigné par la ligue en tant que membre ; l'organisateur du régional n'est pas le « patron » du concours.

- Réflexion sur un futur règlement intérieur

Il est nécessaire de mettre à jour notre règlement intérieur afin de laisser au prochain comité élu des textes à jour, notamment au niveau du système d'élection et du nombre de membres pour la composition comité départemental 82. Nous sommes là aujourd'hui pour mettre en place une discussion et avancer sur la réécriture de ce document.

Le mode d'élection et le nombre de membres du CD peut par contre être impacté par le Règlement intérieur de la FFPJP.

Au niveau du nombre de membres préconisé pour cette nouvelle version du règlement intérieur : il semble que 17 membres ne soient plus nécessaires pour l'organisation du CD. Le président a déjà une certaine vision de ce prochain règlement : élection (liste bloquée, proportionnelle...), baisse du nombre de membre du CD à 11. Le chiffre de 11 membres provoque de nombreuses remarques dans la discussion, mais ce chiffre est expliqué par la déclinaison des responsabilités de chacun.

Retour sur le dédoublement des qualifications 2015, certains membres regrettent aujourd'hui la formule adoptée cette année, le Président rappelle que cette décision a été prise en réunion de CD et qu'à l'époque cette décision avait été prise pour faire plaisir aux joueurs. Il s'avère que la charge de travail qui en découle est colossale (le fait de délocaliser les qualifications ayant été rejeté par le CD) et ce en plus de l'organisation des CDC qui ont débuté en parallèle. La baisse du nombre de membres inquiète au niveau de l'organisation des qualifications.

8 membres sont d'accord pour baisser le nombre de membres élus au cd82, 6 sont contre (la raison principalement évoquée est le manque de membres pour travailler dans les commissions même avec 17 membres aujourd'hui), 1 abstention.

D'autres départements de la ligue MP sont dans la même réflexion que nous pour le prochain mandat.

Daniel Mercadier suggère de créer une commission pour travailler sur le règlement intérieur. Il est volontaire pour y participer, Carmen Lagarde et Laurent Rougier en feront également partie. N'ayant aucun autre volontaire, le Président précise que les autres membres ne devront pas, une fois le projet présenté, critiquer et dévaloriser ce projet.

- Réflexion sur la baisse des licences

Aujourd'hui nous en sommes à - 250 par rapport à 2014, ce qui est une baisse honorable par rapport à l'augmentation du prix de la licence.

Le président demande si les membres ont une idée de la raison qu'invoquent les personnes qui n'ont pas repris la licence en 2015.

Après un rapide tour de table, il en ressort que les principales causes sont le vieillissement des licenciés ainsi que les cartes de membres (qui sont souvent quasiment aussi chères que les licences).

Prix de la licence promotion en opposition au prix de la licence honneur et élite pour la tarification des licences la différence n'est pas encore assez importante entre ces deux catégories. Les honneurs et les élites profitant le plus des déplacements en CDF et CDL.

Les féminines et les jeunes n'ont pas encore assez de poids dans nos effectifs, il faut favoriser les actions envers ce public-là, il existe des subventions qui sont spécifiques, il suffit de mettre en place des projets.

Le rôle du CD n'est pas uniquement de vendre des licences, la promotion de la pétanque et du jeu provençal en Tarn-et-Garonne c'est aussi rentrer dans les écoles, faire de la formation des jeunes et des féminines...

- Présentation du futur site internet et du compte Facebook

Hélène, la chargée de développement nouvellement recrutée par le comité, est arrivée au CD depuis déjà un mois, Laurent Rougier présente la nouvelle version du site Internet du CD 82 ainsi que la page Facebook. En moins d'un mois 6 000 personnes ont déjà visionné la page Facebook.

Il met à disposition des membres des documents présentant le travail en amont pour le site et la page Facebook.

- Questions diverses

- Proposition d'acheter des écussons électrostatiques pour les championnats de Ligue, un devis et des renseignements plus détaillés seront pris avant de passer commande (environ 5 € pièce).

Il serait prêté aux participants et en cas de non-retour, les écussons seront facturés au club afin de responsabiliser les joueurs (comme les repas qui ne sont pas pris sur place), les licences ne seront pas rendues au joueur tant que l'amende ne sera réglée. Tout serait spécifié sur les convocations envoyées aux clubs. Chaque délégué serait responsable des écussons des équipes qu'il a en charge.

- Désignation des délégués pour la ligue Castres :

Pour les jeunes : Daniel Mercadier et Philippe Delrieu, arrivée le vendredi soir

Pour les autres catégories : Denis Lagarde, Claude Delrieu, le samedi pour les doublettes mixtes, arrivée le vendredi soir. Laurent Rougier, Carmen Lagarde et Serge Raguno feront office de délégués après la réunion de ligue.

Commission des jeunes le samedi après-midi.

Pour le dimanche et le lundi : même délégués.

- **Délégation France vétéran à St Cannat** : Claude Delrieu
- **Délégation pour les championnats de France de Montauban** : seront désignés au dernier moment en fonction des membres disponibles.
- **Délégation France Tête à Tête Masculin et Doublette Féminin à Troyes** : Jean-Michel Beucher et Carmen Lagarde, + Laurent Rougier
- **Délégation France Doublette Mixte à Rennes** : Jean-Claude Dareys s'il ne peut pas y aller pour raison familiale, ce sera Carmen Lagarde qui le remplacera
- **Délégation France Triplette Jeunes à Nevers** : Daniel Mercadier représentera la ligue, chaque coach sera responsable de son équipe, Laurent a été désigné délégué fédéral.

- **Délégation Triplette Masculin à Narbonne** : Joseph Visentin, Denis Lagarde, + Laurent Rougier pour la passation de flambeau si nous sommes toujours candidats pour l'organisation 2016.
- **Délégation Doublette senior et Tête à Tête Féminin à Pau** : Daniel Mercadier et Dany Dejardin
- **Délégation France Triplette JP à Vauvert** : Denis Lagarde et Jean-Claude Dareys, si ce dernier ne peut pas y aller pour raison familiale, ce sera Claude Delrieu qui le remplacera
- **Ligue La Tour de Crieu** : Geneviève Péfourque et Denis Lagarde
- **Ligue Flavin** : Laurent Rougier, Denis Lagarde
- **Délégation régional Moissagaise** : Dany Dejardin
- **Délégation régional Castelsarrasin** : Denis Lagarde
- **Délégation régional Montech** : Denis Lagarde
- **Délégation régional Dieupentale** : Laurent Rougier
- **Délégation régional Pont Neuf Moissac** : Dany Dejardin
- Lecture du courrier de remerciement du club de Vazerac pour avoir décalé l'horaire des rencontres du CDCS qui avait lieu après la qualification à Montauban du Doublette Masculin.
- Labastide du Temple qui n'a commencé qu'à 15h30 en CDCS, c'était pour des raisons météo : les terrains étaient inondés, la proposition de se rapatrier au boulodrome de Montauban n'ayant pas été retenue par le club.
- **Claude Delrieu** : demande une mise au point à Daniel Mercadier pour des questions d'arbitrage pour la qualification jeunes qui doit avoir lieu à Moissac.
- **Laure Marzinotto** :
 - ✓ demande des précisions pour les tenues des joueurs pour le dimanche des qualifications.

Réponse : Le Président répond que la décision qui a été prise est celle du ton dominant, néanmoins il y a des conditions climatiques qui peuvent remettre cela en cause, c'est à voir avec le jury le jour de la qualification.
 - ✓ Elle demande également s'il doit y avoir un jury pour les CDC.

Réponse : oui, en cas de réticence du club organisateur, il faut faire remonter le problème. Le cas s'est posé à Bressols : Le Président va sensibiliser le Président Barreau.
 - **Philippe PY** : informe que lors de la prochaine réunion des présidents seront effectués les tirages de la coupe de France 2^{ème} et 3^{ème} tour, et si possible le tirage de la coupe de l'amitié. Les phases de poules sont terminées pour le CDCS un point sera fait prochainement pour les montées et descentes de clubs.
 - **Dany Dejardin**
 - ✓ Est-ce normal qu'en championnat de ligue des gens en dehors des barrières donnent des conseils et consignes aux joueurs ?

Réponse : sur le plan de l'arbitrage c'est interdit, maintenant en réalité c'est une règle difficilement applicable, il paraît compliqué d'empêcher les spectateurs de parler ! ; si vous sollicitez le président du jury, il peut désigner un arbitre pour cette partie. Les seules personnes aptes à le faire sont les coachs et les délégués pour les CDF et CDL (dans les parties finales).
 - **Philippe Delrieu** : a été contacté par Décathlon Montauban pour monter un stand pétanque au Vital Sport des 19 et 20 septembre prochains, le comité peut le faire ou bien un club. Il peut participer si besoin si le CD s'en occupe.

Réponse : il faut trouver des bénévoles pour y participer.
 - **Daniel Mercadier** :
 - ✓ Point pour la qualification jeunes à Moissac.

Réponse : le club doit se charger du goûter pour la qualification.
 - ✓ La date limite d'inscription a été modifiée pour le CDCJ.

- ✓ Forfait départ la veille pour le championnat de ligue de Castres pour les équipes jeunes.
Réponse : début de la qualification jeune à 10 heures donc pas de départ la veille remboursé.
- ✓ Hébergement pour le CNCJ à St Pierre les Elbeufs qui a lieu seulement une semaine après le CRCJ.
Réponse : renseignement sera pris auprès de la FFPJP pour savoir si quelque chose est prévu puis rapprochement auprès de la ligue.
- ✓ Réunion des jeunes au niveau de la ligue qui doit être convoqué ?
Réponse du Président : il vaut mieux convoquer tout le monde.

Invitation du club de Beaumont de Lomagne pour le 8 mai : à voir en fonction des disponibilités de chacun.

Le Président



La Secrétaire Générale